

**Compte rendu du Conseil d'établissement n° 1
Jeudi 19 octobre 2023**

Présents :

- M. Patrick Parrot, Attaché de coopération Educative
- M. Philippe Dariel, Proviseur
- Mme Nathalie Ah Sien, DAF
- Mme Waheda Toorubally, Conseillère Principale d'Education
- Mme Béatrice Espitalier Noel, Membre du Conseil d'Administration
- Mme Aurélie Péré Zengler, Représentante du personnel enseignant et de vie scolaire
- Mme Géraldine Lamusse, Représentante du personnel enseignant et de vie scolaire
- Mme Mélissa Valère, Représentante du personnel enseignant et de vie scolaire
- Mme Stéphanie, Ah Cham Bénédict, Représentante du personnel ATOSS
- M. Neil Radhakrishina Chedumbarum Pillay, Parent d'élève
- Mme Vololona Salles, Parent d'élève
- Melle Mira Habchi, Elève

Membres invités :

- Mme Claudia Guiot, Responsable des ressources humaines
- Mme Joelle Guiot, Chargée de communication

Absents excusés :

- Mme Elsa Sabourin, Consule
- Mme Michèle Giraud Malivel, Conseillère consulaire
- Mme Parveen Mactoom, Conseillère consulaire
- Mme Catherine Vaudequin, Proviseur adjointe
- M. Philippe Méliet, Président du conseil d'administration

Le quorum étant atteint, la séance débute à 16 heures.

☑ Installation de conseil - Répartition des membres dans les instances internes :

M. le proviseur, M. Dariel, président de séance, souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil. Il rappelle le rôle du Conseil d'Établissement. Il présente les différents conseils et félicite les membres pour leur engagement.

Il demande à ce que des membres se désignent pour les différentes instances internes : CESC, Conseil de Vie Lycéenne, Conseil de discipline, Comité d'hygiène, Commission éducative...

☑ Adoption du précédent procès-verbal

M. Dariel propose ensuite l'adoption du procès-verbal du CE de juin 2023. Adoption à l'unanimité. Aucune demande de modification.

☑ Point sur la rentrée 2023 :

Dynamique des effectifs élèves du LDM :

- 740 élèves (265 en classe de 2^{nde}- 240 en classe de 1^{ère} – 235 en classe de terminale)
- 2021 : 653 élèves – 2022 : 690 élèves – 2023 – 2024 : 740 élèves
- M. Dariel explique que le lycée est arrivé à son stade optimal (soit une fourchette d'élèves entre 725 et 750), ce qui optimise l'établissement. La stratégie de croissance était la Section d'Excellence Sportive. C'est un bilan positif.

Autre atout : le lycée propose 10 spécialités avec la possibilité d'effectuer toutes les combinaisons.

Provenance des élèves :

- des élèves de l'EDC : en seconde 126 – en 1^{ère} 84 – en terminale 101 = 311 élèves
- des élèves de l'EDN : en seconde 108 – en 1^{ère} 99 - en terminale 89 = 296 élèves
- Autres : en seconde 31 – en première 57 – en terminale 45 (provenance récente)

Effectifs 2021-2022 653 élèves			Effectifs 2022-2023 690 élèves			Effectifs 2023-2024 740 élèves		
2 ^{ndes}	1 ^{ères}	Totals	2 ^{ndes}	1 ^{ères}	Totals	2 ^{ndes}	1 ^{ères}	Totals
236	218	199	229	241	214	265	240	235
9 DIV	8 DIV	8 DIV	9 DIV	10 DIV	9 DIV	11 DIV	11 DIV	11 DIV

Répartition des élèves :

- 377 garçons – 363 filles
- Nationalités : 133 français – 330 mauriciens - 258 bi nationaux (35%) - 19 autres nationalités (2%)

Dynamique pédagogique :

- Des moyennes de : 25.7 élèves par classe en seconde - 26,2 en classe de première - 25.4 en classe de terminale (ces moyennes sont faites sans les classes de Section d'Excellence Sportive car les effectifs y sont très réduits)

Dynamique des effectifs du LDM / recrutement :

- 1 proviseur, 1 adjointe, 1 CPE
- 65 enseignants (17 détachés MEN– 15 en contrat de droit local avec visa – 31 en contrat de droit local sans visa – 2 vacataires)
- 22 personnels de vie scolaire et administratifs
- 1 conseil d'administration, 1 conseil d'établissement, 1 conseil de vie lycéenne
- Recrutement : De nombreux recrutements dont des créations de poste (personnel en contrat de droit local, personnels détachés, vacation, vie scolaire/aide aux devoirs)

☒ **Organisation scolaire :**

- A ce jour, aucune proposition de calendrier pour l'année 2024-2025 – Les autres établissements n'ont pas encore abordé la question. Il n'y a pas d'urgence de validation.
- Proposition de 2 demi-journées banalisées (poursuites des travaux des ateliers de pré rentrée et projets pédagogiques à venir : journées pour se positionner sur le conseil d'établissement (feuille de route pour la continuité). **Validation à l'unanimité.**

☒ **Indemnités pour missions particulières :**

M. Dariel présente le tableau des missions et des personnels en charge. Le tableau sera à disposition.

Il a déjà été visé par le conseil pédagogique, et présenté au CE.

☒ **Carte des emplois AEFÉ : sujet reporté**

☒ **Formation continue du personnel enseignant :**

- 125 pré inscriptions – 88 demandes validées par la cellule de formation/le proviseur – 70 demandes validées par la mutualisation.
- Les formations DGESCO sont bien mentionnées dans les stages.

☒ **Examens du baccalauréat/orientation**

- Une majeure de promo sur Maurice au LDM – 2 boursières d'Excellence major sur 3 attribuées à Maurice
- **Destinations géographiques des élèves :** 48% en France, 12% à Maurice, 10 % non renseigné, 10 % en année de césure, 6% au Canada, 2 % en Suisse, 7 % UK, 5% autres
- **Résultats à EAF 2023 :** Moyenne en classe générale : 11.5 à l'écrit et 14.9 à l'oral
Moyenne en STMG : 12 à l'écrit et 10.07 à l'oral
- **Formule Baccalauréat 2024 :** épreuves des enseignements de spécialité en juin (nous n'avons pas encore les dates précises pour les établissements français de l'étranger)
- **Calendrier de l'année de terminale 2024** ponctué d'échéances : attention 17 janvier 2024, début des inscriptions et formulation des vœux sur Parcoursup.

☒ **Développement du LDM**

- **La Section d'Excellence Sportive :** Le bilan après 3 ans est très positif. Cette section était une stratégie de croissance de l'établissement. Il s'agit de se différencier de la concurrence Anglo saxonne par le sport. C'est la 1^{ère} promotion pour la Section d'Excellence Sportive en terminale.

L'éducation y est centrée sur l'athlète avec des aménagements scolaires adaptés. C'est aussi un environnement sportif de haute performance.

Elle regroupe 85 athlètes et 20 disciplines sportives différentes y sont représentées.

- **Le LDM et son ouverture internationale :**

Le bilinguisme le plurilinguisme sont des atouts et le lycée l'encourage (les classes BFI, 123 élèves en SIB, 130 élèves en SELO, un "parcours mobilité" à l'étranger pour tous, des certifications en LVA et LVB).

La classe SI avec le bac OIB laisse la place à la classe BFI. S'ouvre en juin 2024 la première session du baccalauréat BFI. On insiste bien sur le fait que les élèves s'engagent sur 2 ans en BFI, soit 1ère et terminale. Cela ne relève pas d'une décision du lycée, mais relève du Ministère. En juin 2023, à titre exceptionnel, des arrêts en fin de classe de 1ère BFI ont été acceptés car c'était l'ouverture de cette section. Ce ne sera plus possible désormais.

▣ Parcours mobilité des élèves 2023/2024

- Programme ADN - AEFÉ 2023 : On encourage les élèves à s'inscrire dans ce programme pour des échanges riches.
- Programme des mobilités internationales (voyages) : Le tableau des différents "voyages" est présenté avec les enseignants en charge. De nombreuses propositions.

QUESTIONS DIVERSES

Question des parents représentants de l'APEL :

- **Question** : *Quand sommes-nous informés des mobilités internationales ?*
Réponse : *Pour chaque voyage, il y a un public visé et les parents et élèves sont prévenus bien avant pour permettre l'organisation des mobilités.*
- **Question** : *Peut-on arrêter la classe BFI en fin de 1ère ?*
Réponse : *L'année dernière, les arrêts ont été possibles car c'était la première classe BFI.*

En classe BFI, les élèves s'engagent pour 2 ans (1ère et terminale). Cela relève du Ministère. Selon le règlement, il est clairement non recevable de quitter le cursus BFI en cours de cycle terminal.

Compte rendu rédigé par Aurélie Péré Zengler (enseignante), secrétaire de séance.

Mme Péré Zengler

M. Le Proviseur, M. Dariel

